

font pas assez puissans par eux-mêmes, pour faire respecter la garantie du Traité à laquelle ils se verroient indispensablement engagés. Il faut être tout-à-fait étranger dans l'histoire pour soutenir ce raisonnement, & pour ignorer que très-souvent des Princes inférieurs en puissance au Corps Helvetique, ont entrepris des médiations de paix entre la France & ses ennemis, qui ont parfaitement réussi. Voici une preuve de cette vérité.

Personne n'ignore que Christierne, Duchesse de Lorraine, avoit toutes les vertus d'une grande Princesse ; mais que la puissance de ses États ne répondoit pas à la grandeur du sang de cette illustre Maison ; cependant cette même Princesse en 1558. offrit sa médiation à Henri II. Roi de France, & à Philippe Roi d'Espagne, qui se faisoient une guerre aussi cruelle que celle qui désolé aujourd'hui l'Europe : elle fut elle-même plusieurs fois dans les Armées des deux Rois, pour les porter à l'union ; & sa médiation fut si heureuse, que l'année suivante la paix fut signée à Cateau en Cambresis ; ce qui attira à cette Princesse la bénédiction des peuples, la vénération de toutes les Puissances Chrétiennes, & leur laissa un bel exemple de gloire à imiter.